



---

## Synthèse Ateliers 2008

### Les Conseils d'Établissements, la fin des APE ?

Ateliers des APE - 22 novembre 2008

**APE présentes :** Aire, Anières, Beaulieu-Grottes, Bellevue, Bernex, Centre-Ville, Charmilles-Charles Giron, Chêne-Bougeries, Cologny, Confignon, Corsier, Eaux-Vives, Europe, Geisendorf, Genêts, Grand-Lancy, Grand-Saconnex, Jonction, Lignon, Liotard, Lully-Sézenove, Meyrin-Cointrin, Pâquis, Pervenches-Montfalcon, Petit-Lancy, Petit-Saconnex, Plainpalais, Plan-les-Ouates, Saint-Jean, Satigny, Sécheron-Prieuré, Thônex, Tivoli, Troinex, UCE Bossons, Val-d'Arve, Vandoeuvres, Vernier-Village, Veyrier-Pinchat, Vieussieux-Franchises.

**APE excusées :** Aire-la-Ville, Soral-Laconnex

**Comité GAPP :** Stéphanie Baron-Levrat, Beata Godenzi, Sandra Capeder, Sylviane Chobaz, Marc-Oliver Delapierre, Sabine Estier Thévenoz.

**Invités :** Nada Buffelli (APE Grand-Lancy) et Bernard Riedweg (Directeur à la DEP).

#### Préambule

Lors des ateliers de 2006, nous avons constaté à quel point il était judicieux pour les parents membres du GAPP de pouvoir se rencontrer hors des AD en travaillant sur un thème précis. Cette année, le thème des conseils d'établissements s'est imposé naturellement.

Une première partie d'information et de témoignage a permis à l'ensemble des participants d'avoir une base d'information commune. Ensuite, six groupes de travail ont réfléchi aux trois thèmes proposés et ont exposé leurs réflexions lors d'une séance de synthèse, avant un moment d'apéritif convivial.

Nous sommes heureux de constater que la formule plait, puisque nous avons enregistré plus de 60 participant-es représentant 40 APE dont 4 qui ne sont pas membres du GAPP.

#### Résumé de la présentation de M. Bernard Riedweg :

De nombreuses écoles ont déjà instauré des instances de discussion, mais ces expériences disparates n'étaient pas généralisables. Pour créer plus de cohérence et mettre en lien les différents acteurs de l'école, le DIP a décidé de proposer la mise sur pied des Conseils d'Établissements.

#### **Rappel des objectifs :**

Améliorer le climat de confiance entre les partenaires de l'école

Renforcer l'ancrage de chaque établissement dans son environnement

Prendre en compte des particularités locales.

Créer un cadre de concertation « école-famille-société » commun à l'ensemble des établissements du canton

Instaurer des règles de concertation communes à l'ensemble des établissements.

Le travail du Conseil se fera sur la base d'un projet d'établissement, véritable outil de diagnostic permettant une « photographie » de la situation de l'établissement qui sert de point de départ au travail du conseil.

#### **Liens entre projet d'établissement et conseil d'établissement**

Le conseil fournit des éléments d'analyse utiles à la direction et à l'équipe enseignante chargées d'élaborer le projet d'établissement.

Le conseil est informé du projet d'établissement finalisé.

Dans le cadre de ses compétences, le conseil participe à l'élaboration d'actions inscrites dans le projet d'établissement.

Il reste de nombreuses inconnues face au fonctionnement des Conseils et de la représentation des parents, mais l'important pour le moment est d'avoir des candidats et de faire voter les parents. Les APE ont tout intérêt à soutenir tous les candidats et à leur faire comprendre leur intérêt à devenir membre de l'association, pour bénéficier de son apport logistique et d'expertise.

---

## Résumé de la présentation de Mme Nada Buffelli :

Conseil d'établissement Palettes-Bachet (Grand-Lancy) : une expérience de parent

- **L'établissement Bachet-Palettes comprend 2 écoles**

C'est le plus grand établissement du canton (35 classes, 640 élèves)

L'école est en REP depuis la rentrée 2007-2008

- **Depuis 2001: conseil d'établissement à l'école du Bachet**

2 réunions par an, avec les enseignants et les parents, informés par circulaire, sur l'ambiance à l'école, les relations parents-écoles, la sécurité, divers événements organisés.

- **Fin 2007 : Le directeur contacte l'APE du Grand-Lancy** afin de constituer un conseil d'établissement prototype.

- **Février 2008 : 1<sup>ère</sup> séance**

Objectifs : faire connaissance, parler du règlement, fixer certaines modalités de fonctionnement (fréquence, horaires, lieu des réunions)

Décision : lieu aux Palettes, 3-4 x/an en fonction des projets, le jeudi de 18h30 à 20h.

- Autres séances : en mai, septembre et novembre 2008.

**Membres :**

Directeur (avec sa secrétaire qui prend le P.V.), 3 enseignants (2 Palettes 1 Bachet), 1 maître des activités sportives, 1 représentant de RBS (concierge), 1 responsable du GIAP (des écoles du GL), 1 éducateur, 2 parents, 1 conseiller municipal (affaires sociales), Eventuels invités (Membre qui représente l'APE, M. Riedweg responsable des REP, M. Hess, responsable de la mise en place des Conseils d'ét.)

**Moyens de communication :**

Entre membres du Conseil : mails (OJ, PV)

Conseil – parents, enseignants, personnel administratif : Vitres de l'école (règlement, P.V.), Site : [petit-bazar.unige.ch/spip-ecoles](http://petit-bazar.unige.ch/spip-ecoles), documents remis par l'intermédiaire des élèves

**Etablissement de l'OJ - Animation :**

Sujets mis à l'OJ du précédent Conseil mais non traités

Membres (transmission par mail min.15j. avant le Conseil)

Le directeur établit l'OJ, préside et anime le Conseil.

**Sujets non discutables :**

Tout ce qui est en lien avec les méthodes pédagogiques, situations personnelles (qui ne peuvent être généralisables), composition des classes, les enseignants...

**Sujets discutés :**

Projet Ethnpoly (projet prévu pour 2009-2010)

Sécurité routière aux abords des écoles (route et tram)

Sécurité le soir aux abords des écoles

Salubrité des locaux (y compris préau non couvert)

Aménagement du préau

Panneaux aux abords des écoles (respect des lieux publics)

Locaux GIAP

Semaine à thème

Relations parents non francophones-école

Charte de l'école

**Premières impressions :**

Stade de mise en confiance, peu de connaissance au sein même de l'école de ce qui est fait. Nécessité d'une plus grande communication. Clarification des rôles dans la résolution de problèmes

**Difficultés à venir (?) :**

Après presque 1 année d'expérience, en tant que parent, il me semble que les principales difficultés seraient :

---

• La possibilité pour les parents élus de mobiliser les autres parents pour la concrétisation de projets, le retour ou évaluation de certaines démarches....

Ex : 1. une charte a été mise en place. Cette charte devait être lue et signée par les parents. Une des questions du directeur était d'avoir un retour des parents (comment l'ont-ils accueillies, remarques...). Nous étions incapables de répondre car nous n'avions que peu de contacts.

2. semaine de sensibilisation au passage du tram. Les parents élus ne sont pas forcément disponibles aux heures scolaires. Où trouver le renfort, comment...

• Doublon avec l'APE : certaines APE sont spécifiques à une école, un établissement comprend parfois plusieurs écoles avec plusieurs APE. Il faut que l'APE se différencie par rapport au Conseil d'établissement (dans ses projets par ex.).

• Relations entre membres du conseil : il ne faut pas se leurrer, il faut bien connaître le milieu scolaire, le quartier, le réseau « parents », avoir une vision d'ensemble si on veut être un peu participatif. Les relations entre enseignants et directeur ne sont pas toujours au beau fixe, en plus des parents auront leur mot à dire (!). Nous ne vivons pas cela au Palettes-Bachet, mais ce sont des réflexions que j'entends dans certaines écoles où je travaille en tant qu'infirmière scolaire.

• Composition du Conseil. Certains membres ne sont pas permanents (ex : Giap, infirmière scolaire, éducateur), quel sens donner à un conseil si ces personnes si importantes ne sont pas présentes. Au Palettes-Bachet, il a été décidé que le Giap et l'éducateur (quid de l'infirmière ?) seraient des membres invités permanents.

#### **Relations établissement Palettes-Bachet – APEGL :**

- Fonctionnement de l'APEGL

  - 2 établissements (3 écoles), fonctionnement en sous-groupes/thèmes généraux (GIAP, sécurité, manifestations). 2 pôles/établissement (actions plus spécifiques, communication avec écoles)  
Réunion 1x/mois

- Attentes du Conseil face à l'APEGL:

  - Présentation de membres à l'élection

  - Soutien aux parents élus

  - Soutien aux projets (ethnopoly, action de sécurité)

- Attentes de l'APEGL face au Conseil :

  - Relais des préoccupations, propositions

  - Participation à la vie de l'école

#### **Conclusion :**

Pour notre association, la création d'un Conseil ne signifie pas la fin de notre APE. Notamment, parce que nous existons sur deux établissements et avons automatiquement une position différente. L'APEGL comprend les écoles Palettes-Bachet et en Sauvy. Elle a donc une vue d'ensemble (position méta) tant sur les écoles que sur le quartier. Elle propose des projets qui peuvent intéresser les 2 établissements (ex : sécurité à vélo, sécurité et nouvelles technologies, sécurité routière, fête des enfants, troc, pic-nic parents...) ou un projet plus spécifique par école (escalade, vente de pâtisserie). Les réflexions se font constamment sur ces 2 niveaux et s'élargissent également au quartier du Petit-Lancy (demande de subvention à la mairie). Un contact régulier avec les différents directeurs a lieu, avec comme objectif une collaboration aux différents projets (autre ex : campagne pour l'élection des parents).

En tant que membre de l'APE et du Conseil d'établissement cela a beaucoup facilité la transmission d'information et l'échange d'idées, par contre cela est juste épuisant de s'investir sur les deux fronts.

A propos du Conseil d'établissement, Nada Buffelli fait remarquer que son travail dépend beaucoup de la place prise par les différents membres. Par exemple, l'ensemble des sujets traités lors de la deuxième réunion a été proposé par les parents.

---

## Synthèse des ateliers :

### **Atelier « la fin des APE ? »**

*La mise en place des CE amènera-t-elle, à terme, à la disparition des APE, celles-ci seront-elles reléguées au rôle d'organisateur de fêtes ?*

Les craintes majeures exprimées par les deux groupes sont :

- la communication avec les parents élus et les autres parents,
- les cas où plusieurs APE sont dans le même établissement,
- le risque de non reconnaissance du travail de l'APE si elle n'était pas représentée au CE.

Il ressort aussi des groupes les constatations suivantes :

- Les APE ne sont pas toujours « au clair » sur leur rôle, ce qu'elles peuvent faire,
- Elles ont une expertise à apporter et devraient le faire valoir,
- Elles sont une force de proposition, elles doivent « oser » (yes we can !)
- Elles ont un véritable rôle à jouer pendant la campagne de votation pour les CE

Les deux groupes sont convaincus que les Conseils d'établissement ne vont pas entraîner la mort des APE. Mais cela dépendra du rôle que joue déjà l'APE dans l'école. Avec une APE claire sur ses objectifs et déjà bien présente, une APE qui communique sur ses actions, il semble que la réponse soit la complémentarité et le partenariat avec le conseil d'établissement. Les APE sont une force de propositions et devraient être moins modestes à ce propos. Si l'APE a très peu d'activités ou de visibilité, alors il peut y avoir un risque d'être déconnecté du travail fait au Conseil d'établissement.

### **Atelier «Le travail du CE ? »**

*Le travail du Conseil d'établissement : de quoi va-t-on vraiment parler au CE ? Quels seront les thèmes abordés ? A raison de trois réunions dans l'année, peut-on régler des problèmes de fond ?*

Les deux groupes ont eu du mal à ne pas partir sur des questions d'ordre général et on constate que cette question du travail du CE est très liée à la circulation de l'information. Comment avoir des demandes et informations à faire remonter au CE ? Comment être préparé aux séances et être représentatif ? Une des réponses apportées est d'être actif autour de l'ordre du jour, participer à sa rédaction et donc à la préparation du CE.

Concernant la circulation deux tendances sont avérées, celle qui y voit une chance pour les APE pour mieux communiquer avec tous les parents et celle qui voit un surcroit de travail important. Mais les participants y voient surtout des aspects positif comme l'accroissement des liens et interactions entre acteurs, plus d'ouverture de la part des enseignants, et plus de liens avec « la base ».

A la question de l'articulation entre le CE et l'APE, les groupes voient un objectif commun avec des champs d'applications différents.

L'APE garde son domaine d'action et le CE est un lieu de concertation en plus.

Les groupes concluent de manière optimiste.

### **Atelier « Circulation des informations ? »**

*Circulation des informations : les parents élus au CE devront rendre compte à la communauté des parents et à l'APE. Comment le faire ? Quel sera le rôle du GAPP dans tout cela ?*

Les deux groupes estiment que les APE auront à jouer un rôle central dans la transmission des informations entre Conseil d'établissements et parents et dans les liens entretenus avec les différents partenaires. Ce

rôle nécessitera de bien réfléchir à la circulation des informations entre parents et délégués aux conseils d'établissements.

Actuellement, les APE utilisent déjà toute une palette de moyens sur lesquelles il faudra s'appuyer :

- Discussion informelle dans les préaux ; Envoi d'infos par mails ; Boîtes aux lettres/à idées de l'APE dans l'école ; Site internet pour certaines APE ; Journal d'APE, journal communal ou de quartier, dans certains cas ; Sondages ; Fourre de communication des enfants ; Rencontres formelles ou informelles avec les enseignants ; Panneau d'affichage dans l'école...

De plus quatre axes et moments de communications ont été identifiés et travaillés :

- 1) le rôle de l'APE dans la campagne
- 2) la circulation de l'information
- 3) les nouveaux outils
- 4) liens APE-Délégué-es au Conseil

1) **Rôle de l'APE dans la campagne** : avoir un rôle actif avant l'élection !

- faire une information pour promouvoir les candidats APE dans l'école (affiches à l'école) et sur le site du GAPP
- jouer notre rôle de relais auprès des parents en faisant une information équitable sur tous les candidats distribuée par les fourres des enfants (1 photo par candidat, mêmes éléments d'information biographiques, avec en plus les activités au sein de l'APE pour les candidats APE)
- développer d'emblée des contacts avec les candidats non-APE, voir si certains seraient d'accord de devenir membres
- inviter les parents candidats aux prochains comités APE

2) Comment **faire circuler l'information** de bas en haut et de haut en bas après l'élection

En préalable : faire passer l'information que les CE sont **ouverts au public** et que n'importe quel parent peut y assister (sans y prendre la parole).

A. Comment **réunir l'opinion des parents** pour la faire « remonter » auprès des délégués au CE ?

On peut imaginer plusieurs stratégies et ce sera à chaque école de trouver la plus adaptée à son terrain :

Méthodes permanentes :

- organiser un **caucus préparatoire** du conseil d'établissement ouvert à tous les parents intéressés, 1 ou 2 semaines avant la séance (dès que l'ordre du jour est connu)
- avoir un **groupe de soutien** de 5 à 10 parents qui préparent la séance avec les délégués
- créer un **système de relais dans chaque classe** : un parent par classe est le référent des délégués au Conseil d'établissement qui s'appuient sur ce réseau pour obtenir les avis dont ils ont besoin
- disposer d'une adresse Email de contact, style [conseil@APEXX.ch](mailto:conseil@APEXX.ch), gérée par le comité APE, ou un délégué.

Méthodes occasionnelles : lancer un sondage sur un sujet précis

B. **Retour** : comment faire redescendre l'information après les conseils d'établissements ?

- résumé par courriels ou fourre de communication, en fonction de l'importance des sujets



- 
- affichage sur le panneau de l'APE
  - utilisation de la structure parents choisie (caucus, groupe de soutien, système de représentant par classe)

3) La création des conseils d'établissements va probablement nous obliger à créer de **nouveaux outils** :

- un **forum** « conseil d'établissement » sur le site du GAPP
- un système de **relais SMS** pour avertir les parents d'une réunion, que telle info est à disposition sur le panneau et le site, etc. (un membre du GAPP est prêt à nous montrer comment avoir un réseau SMS bon marché et avec traduction automatique)
- système courriel avec traduction automatique
- créer en septembre un **annuaire de l'école** : noms et adresses des parents par classe avec courriels et téléphones portables (demande si d'accord d'être informés par l'APE et les délégués selon ces moyens-là) ; inclure info sur la langue dans laquelle la personne souhaite être informée.

4) Lien APE-Délégués au Conseil : **contact régulier** entre le comité APE et les parents élus ; les inviter à au moins 2 comités par année, par ex.

Une question importante n'est pas résolue : comment communiquer avec les non-francophones et avec ceux qui n'ont pas d'accès Internet ? Comment les atteindre ? (Idée d'un réseau SMS, car les tél. portables sont plus répandus qu'Internet).

Autre question : Comment faire lorsque l'APE ne touche pas toutes les écoles de l'établissement ?

Dans tous les cas, pour une meilleure circulation de l'information, les points suivants ressortent :

- Il y a un intérêt à soutenir un parent élu et lui montrer son intérêt à adhérer,
- Il faut habituer les parents à donner **et** recevoir des informations,
- S'appuyer sur et faire confiance à notre propre créativité,
- Faire campagne pour les candidats,
- Inciter les parents à aller voter.

### **Synthèse finale :**

Ayant perçu les craintes de nombreuses associations, craintes légitimes face à une situation totalement nouvelle, le GAPP a senti qu'il était nécessaire d'échanger sur le thème des conseils d'établissements. Les ateliers du 22 novembre ont montré que l'échange a eu un effet bénéfique et rassurant, même si de nombreuses questions persistent.

Les rôles de chacun devront être clarifiés au fur et à mesure de la mise sur pied des conseils d'établissements. La pertinence des animations et activités proposées par les APE devra aussi être clarifiée : par exemple, pour que chaque acteur de l'école comprenne l'importance des fêtes en termes de lien social et d'intégration des familles. Les conseils d'établissements vont nous obliger à inventer de nouveaux lieux de dialogue et de discussion.

Le fait que bien des questions seront abordées au niveau de l'établissement grâce à l'outil du Conseil n'empêchera pas que des thèmes de niveau cantonal devront continuer à être traités et émergeront probablement de la pratique des Conseils. Le GAPP continuera à jouer son rôle de partenaire au niveau



---

cantonal, relayant les difficultés rencontrées par les familles ou les expériences positives à faire partager à l'ensemble du canton.

Les ateliers du 22 novembre se terminent sur une note plutôt positive même si de nombreuses questions ne sont pas résolues. En tout cas, les participants sont repartis en se sentant plus informés et conscients de leurs capacités créatives.

### **Remerciements :**

Nous tenons à remercier M. Bernard Riedweg pour sa participation toute la matinée, pour sa patience et la clarté de ses propos.

Mme Nada Buffelli pour sa participation et son courage pour parler devant les 60 personnes présentes, pour la qualité de son intervention.

Adriana de l'APE Plainpalais pour sa collaboration à l'organisation logistique de la matinée.

Les Cafés La Semeuse pour leur geste commercial et leur gentillesse.

Tous les parents présents le 22, présents à nos ateliers et absents de chez eux et nous savons bien ce que cela signifie !

### **Bilan Sondage de satisfaction :**

Distribué : 40 sondages

Reçus : 13 réponses

Tous les participants au sondage ont répondu positivement aux questions concernant la matinée en général, la formule « atelier », le contenu (une réponse « moyennement ») et l'organisation.

Les remarques portent sur :

- avoir plus de temps pour poser des questions,
- les ateliers permettent un meilleur échange (nombre de personnes restreint)
- matinée trop courte, faire des ateliers plus longs,
- questions de lancement des discussions pas assez précises, groupes restés trop généraux,
- document de base à fournir avant,

Idées pour de futurs ateliers :

- idées et suggestions pour de nouvelles activités organisées par les APE,
- comment faire venir les parents ? (2X)
- comment communiquer avec les familles non-francophones ? (3X)
- Devoirs
- Horaires
- Zones 30
- Communication